

Bienne, le 22 mai 2019

Communications du Comité

seeland.biel/bienne rejette la révision de l'Ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges

La révision de l'OPFCC prévoit de réduire ladite dotation minimale. À l'avenir, les communes financièrement faibles recevraient moins de fonds de la compensation financière cantonale. Les subventions moins élevées doivent accroître la volonté des communes à fusionner. Dans l'ensemble du canton, 163 petites et moyennes communes sont touchées par cette modification, dix communes dans la région seeland.biel/bienne. Le Comité de seeland.biel/bienne rejette clairement la réduction de la dotation minimale. Les règles éprouvées de la péréquation financière et la compensation des charges (OPFCC) doivent être maintenues. Une modification isolée menace que l'OPFCC soit remise en question dans sa totalité. En outre, la réduction de la dotation minimale n'est pas un moyen adéquat pour l'encouragement de fusion de communes. Elle ne sert ni comme incitation ni à tenir compte des défis spécifiques à relever par les communes. D'éventuelles mesures pour l'encouragement de fusion des communes doivent être examinées dans le cadre de la stratégie de fusion.

Soutien financier proposé pour deux nouveaux projets novateurs pour la région

Pour deux projets, le Comité propose un soutien de la part de la Confédération et du Canton par le biais de la Nouvelle Politique Régionale (NPR).

Le projet NPR «**Lieu d'éducation gravière Seeland**» vise à rendre une zone écologique attrayante dans la gravière de Lyss accessible pour un projet d'éducation environnementale novateur et bilingue. Dans la «classe en plein air», différents groupes cibles doivent apprendre à connaître des sujets écologiques de manière ludique. En même temps, ils reçoivent un aperçu dans les activités de la gravière. De la main-d'œuvre formée dans le domaine de l'écologie tels des biologistes, géologues ou ingénieurs en environnement sont nécessaires pour l'exploitation. Ceux-ci reçoivent un revenu supplémentaire dans la région. La Fondation «Landschaft und Kies», qui a déjà réalisé un projet similaire à Rubigen, est responsable du projet.

Le projet NPR «**Upskilling – formation de base et continue en mécanique**» vise à développer et tester des offres de formation pour les collaborateurs et collaboratrices d'entreprises industrielles au centre de formation de Swissmechanic. Il s'agit d'une formation de base pour les personnes changeant de filière pour devenir des spécialistes de la fabrication, une formation continue pour le personnel de service pour devenir spécialiste de la fabrication PLUS, ainsi que des offres de formation continue ciblées pour devenir responsable de division et de groupe. Le projet vise à lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, à accroître la compétitivité et à préserver des places de travail. La Chambre économique Bienne-Seeland et l'Association patronale de l'industrie du multimédia Swissmechanic section Biel/Bienne sont responsables du projet.

Nouveau site Internet de seeland.biel/bienne

seeland.biel/bienne a renouvelé son site Internet. Le portail bilingue www.seeland-biel-bienne.ch transmet toutes les informations importantes sur les activités de seeland.biel/bienne aux communes, organisations partenaires, médias et à la population. Avec son nouveau site Internet seeland.biel/bienne veut apparaître encore davantage comme plateforme pour les sujets régionaux. Désormais, seeland.biel/bienne propose aussi un bulletin d'information pour lequel on peut s'inscrire dès maintenant sur le site Internet.

Pour tous renseignements

- » Madeleine Deckert, présidente, tél. 076 370 17 59, deckert@evilard.ch
- » Thomas Berz, directeur, tél. 031 388 60 65, t.berz@raumplan.ch